



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 29 août 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2023/03 de la Municipalité, du 12 janvier 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver la réponse au postulat de Mme Anita Messere et consorts  
« Des crèches dehors par tous les temps, un succès fou ! »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-neuf août deux mille vingt-trois.

Le président

Le secrétaire